

INAUGURATION DU PÔLE FORÊT PRIVÉE À ORLÉANS

Le Centre National de la Propriété Forestière ouvre son plus grand pôle régional à Orléans rassemblant la délégation régionale Île-de-France Centre Val de Loire (CRPF), l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) et le Service de Développement du Numérique (SDN) du CNPF.



RENDEZ-VOUS LE 23 FÉVRIER À 15h30

La Présidente du CNPF, Madame Anne-Marie Bareau, a le plaisir de vous inviter à l'inauguration officielle des nouveaux locaux d'Orléans, situés au :

5 rue de la Bourie Rouge à Orléans

Ce moment de découverte et de convivialité sera l'occasion de vous présenter les nouveaux locaux de ce beau projet orléanais : point central pour les forestiers privés et ancrage territorial du CNPF. Une occasion idéale d'échanger avec les acteurs du territoire et notamment de la filière forêt-bois afin de mieux comprendre leurs enjeux !



Le CNPF : service public de la forêt privée

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public chargé du **développement de la gestion durable des forêts privées**. Composé d'une direction générale, de 10 délégations régionales et d'un service Recherche Développement Innovation, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF), le CNPF est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, avec comme principales missions :

- **améliorer la gestion durable des forêts privées** : les documents de gestion durable, dont certains sont obligatoires dès 25ha de forêt ;
- **contribuer à la Recherche Développement-Innovation** : adapter les pratiques sylvicoles aux contextes régionaux face au défi du changement climatique ;
- **conseiller et former** : vulgariser les techniques sylvicoles par la sensibilisation, la formation des propriétaires forestiers ainsi que par l'édition d'ouvrages de références ;
- **être acteur des politiques forestières et du développement des territoires** : préserver la biodiversité, surveiller l'état sanitaire des forêts, rechercher l'équilibre sylvo-cynégétique, contribuer à la promotion de la forêt privée et du de son rôle en collaboration avec les acteurs locaux et de la filière forêt-bois.



INAUGURATION DU PÔLE FORÊT PRIVÉE À ORLÉANS



87 % DE FORÊT PRIVÉE DANS NOTRE RÉGION

La forêt en région Centre-Val de Loire couvre **950 000 ha**, soit $\frac{1}{4}$ du territoire, dont l'essentiel de la surface (836 000 ha) est privée. C'est une forêt majoritairement peuplée de feuillus (87%), avec **61% de chêne** mais également de pins sylvestre, laricio et maritime. 56 % des forêts privées disposent d'un document de gestion durable et 27 % sont certifiées pour la gestion durable.

Les propriétaires privés sont très hétérogènes en région Centre-Val de Loire : les **grands domaines** (plus de 1000 forêts de plus de 100 ha) côtoient de très **petites propriétés morcelées** (environ 180 000 propriétés de moins d'un ha).

Les prélèvements de bois ne représentent que **60 % de ce que la forêt produit annuellement**. Au contraire, la diminution des densités d'arbres dans les parcelles les aiderait souvent à faire face au changement climatique.



EN SAVOIR PLUS

Vous serez présent pour l'inauguration ?

Contactez-nous par mail sur ifc@cnpf.fr

Contact Presse : Léa BOUBET, responsable communication CNPF délégation Île-de-France Centre-Val de Loire – 06 11 25 53 89 16 – lea.boubet@cnpf.fr

Suivez nous !

Site web du CNPF : cnpf.fr

Site web de la délégation Île-de-France entre Val de Loire : ifc.cnpf.fr

Facebook : [cnpf.forest](https://www.facebook.com/cnpf.forest)

Linked In : [cnpf](https://www.linkedin.com/company/cnpf)

Instagram : [cnpf_forest](https://www.instagram.com/cnpf_forest)



**AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER
ET DE RÉPONDRE À VOS QUESTIONS
LE 23 FÉVRIER**

